



FORMATION

Conserver les milieux naturels: un atout économique pour notre région

L'évaluation économique des biens et services écologiques

Par Yves Bourassa, économiste de l'environnement

Éco-corridors laurentiens a le plaisir de vous inviter à une formation **réservée exclusivement** aux élus et fonctionnaires municipaux (responsables des dossiers d'aménagement, d'urbanisme, d'environnement, etc.).

Cette formation aura lieu :

- Le mardi 11 novembre 2014, de 13h30 à 17h00 (accueil à 13h)
- À la Place Lagny, 2, rue Saint-Louis, Sainte-Agathe-des-Monts

Au sujet de la formation

- Peut-on déterminer la valeur économique d'un lac en santé sur l'assiette fiscale d'une municipalité (valeur des résidences riveraines) ?
- Quelle valeur économique a une aire naturelle protégée (parc ou réserve) dans une municipalité (valeur fiscale des propriétés à proximité) ?
- Peut-on chiffrer la valeur économique des services environnementaux réalisés par les milieux humides (épuration des eaux, diminution des inondations, etc.)
- Quels sont les retombées économiques des activités récréatives reliées aux habitats naturels (escalade, observation des oiseaux, randonnée pédestre, canot-kayak) ?

C'est à toutes ces questions que notre formateur tentera de donner réponse. Sans faire des participants à la formation des spécialistes en économie de l'environnement, monsieur Bourassa leur fournira des pistes concrètes pour bien documenter et argumenter leurs décisions concernant la protection des milieux naturels.

Enfin, à partir d'un cas réel de la région, il traitera des bienfaits environnementaux, sociaux et économiques des corridors fauniques.

Notes biographiques



Yves Bourassa est détenteur d'un baccalauréat en génie forestier et a fait des études de 2e cycle en économie de l'environnement.

Il est présentement directeur de la division de l'analyse réglementaire et de l'évaluation à Environnement Canada. Son travail consiste à diriger une équipe de travail réalisant des analyses économiques diverses en support à l'élaboration de règlements ou de politiques pour le ministère ; plus précisément le développement d'analyses bénéfico-coûts, coût-efficacité et l'évaluation monétaire des biens et services écologiques de même que l'élaboration d'instruments économiques pour la protection et conservation de l'environnement.

Avant de s'établir dans la région de la Capitale-Nationale, il a travaillé avec les communautés du Canada Atlantique afin d'intégrer l'expertise économique à leurs problématiques environnementales.

INSCRIPTION

Pour vous inscrire, vous devez remplir le formulaire ci-joint et nous le faire parvenir par courriel à info@ecocorridorslaurentiens.org ou par télécopieur à 450-224-0424 pour réserver votre place.

Pour confirmer et garantir votre inscription, vous devez absolument nous faire parvenir un chèque libellé au nom d'Éco-corridors laurentiens au 298, rue Labelle, bureau 100, Saint-Jérôme (QC) J7Z 5L1.

Le tarif d'inscription est de 100\$ pour le premier participant et de 75\$ pour chaque participant supplémentaire d'une même municipalité ou MRC.

Les municipalités membres d'Éco-corridors laurentiens bénéficient d'un **rabais de 25\$ par participant**. Pour devenir **membre**, remplissez le formulaire d'adhésion ci-joint et retournez-le en même temps que votre inscription.